

En tant qu'investisseur, COGEFI s'est engagé dans un partenariat de mécénat auprès de LA FONDATION MOTRICE, fondation reconnue d'utilité publique.

LA FONDATION MOTRICE

Créée en 2006, La Fondation Motrice est le seul organisme en France dédié à la recherche sur la Paralyse Cérébrale, handicap moteur le plus fréquent de l'enfance.

Ses missions sont la promotion et le soutien à la recherche et l'innovation dans le domaine de la Paralyse Cérébrale. Les champs de ces recherches concernent tout ce qui peut contribuer à la prévention et l'amélioration de la situation et de la qualité de vie des infirmes moteurs cérébraux.

La Fondation œuvre également à améliorer la qualité des soins, la diffusion des bonnes pratiques et le développement des connaissances. La recherche n'étant utile que si elle se traduit dans la vie de ceux qui en ont besoin.

La qualité et la pertinence du projet de la Fondation ont été validées par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, l'Etat ayant abondé à hauteur de 500 000 euros à la dotation des fondateurs.

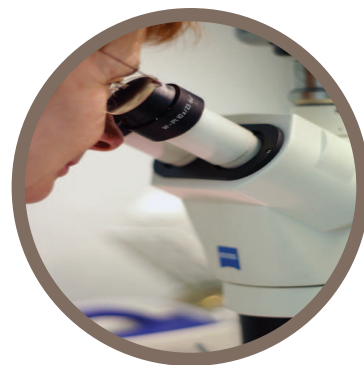
Par leur présence au Conseil d'administration de la Fondation, les ministères de l'Intérieur, de la Santé et de la Recherche exercent un contrôle sur l'activité et la gestion des fonds collectés.



LA PARALYSIE CÉRÉBRALE

La Paralyse Cérébrale (ou infirmité motrice cérébrale) est due à des lésions cérébrales survenant autour de la naissance. Les conséquences de ces lésions durent toute la vie et se traduisent par des paralysies ainsi que des troubles cognitifs, perceptifs, sensoriels, de communication ou de comportement. La Paralyse Cérébrale concerne en France :

**1 nouveau-né sur 450,
soit 1 800 nouveau-nés par an
que rien ne prédisposait à ce handicap durant toute leur vie.
125 000 personnes sont atteintes de ce handicap.**



La Paralyse Cérébrale souffre en France d'un gros déficit de prise en charge, tant médicale que rééducative, et est quasiment absente des grands programmes de recherche. En s'impliquant financièrement et en apportant son soutien à La Fondation Motrice au service de son projet de santé publique, Cogefi illustre sa conception active de la responsabilité sociétale qui l'anime.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur : www.lafondationmotrice.org

La Fondation Motrice est habilitée à recevoir directement legs, donations, assurance-vie.

Contact : Marie ROINET - 01 45 54 03 03 - mroinet@lafondationmotrice.org